

**VILLE DE MARSEILLE**

**RYTHMES  
SCOLAIRES :**

**EDUCATION**

# **FO OBTIENT DES GARANTIES POUR LES AGENTS DES ECOLES**

*Le mardi 22 juillet 2014, un CTP extraordinaire s'est tenu : il concernait uniquement la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.*

*Ce dispositif tardif, et organisé en toute précipitation, n'a pas eu raison de notre vigilance !*

*Cette nouvelle organisation sera effective pour partie à la rentrée scolaire de septembre.*

*Force Ouvrière avait déjà obtenu des garanties par Monsieur le Maire, qui nous a reçu en importante délégation, sur les zones d'ombre qui préoccupaient les agents et plus encore le personnel ATSEM quant à l'organisation du périscolaire le vendredi après-midi.*

*Le Comité Technique Paritaire, demandé par FO, a permis d'établir de façon « officielle » le temps de travail des agents des écoles, ainsi que l'organisation de leurs missions.*

**REUNION D'INFORMATION DE TOUS  
LES ADHERENTS FORCE OUVRIERE  
DES ECOLES**

**LE LUNDI 1er SEPTEMBRE 2014  
A 8H30**

**AU SIEGE DU SYNDICAT FORCE OUVRIERE  
17 A BD D'ATHENES  
13001 MARSEILLE**

# 1 / LES HORAIRES

## LE MERCREDI MATIN :

Pour répondre à la demande du décret, il y aura école le mercredi matin de 8h30 à 11h30.

A partir de 11h30 la sortie des élèves se fera jusqu'à 12h30, et ce sous **la responsabilité des enseignants** !

Pour leur part, les agents des écoles, ATSEM, Adjoints Techniques, Responsables de Restaurant et Concierges, travailleront **de 6h30 à 12h**

## FO A OBTENU LES GARANTIES :

> qu'en aucun cas, les personnels des écoles, concierges y compris, ne seront responsables de la sortie des enfants : cela se déroulera jusqu'à 12h30 **avec la présence d'enseignants**

➤ que les agents, qui le souhaitent, puissent travailler de 7h00 à 12h30

## LES HORAIRES DU VENDREDI :

**Dans les écoles maternelles, les ATSEM travailleront de 7h30 à 16h30.**

**FO A OBTENU LA GARANTIE** que les agents qui font 9h -18h puissent conserver leurs horaires le vendredi s'ils le désirent



**Les Lundi, Mardi et Jeudi, tous les agents conservent leurs horaires. De même le Vendredi sauf pour les ATSEM**



## **2) LES ACTIVITÉS DU VENDREDI APRES MIDI**

C'est le temps de l'animation :

Les enseignants finissent à 11h30. La cantine se déroule sans changement

**Le relais des activités se fera donc après le temps cantine  
PAR DES ANIMATEURS.**

**Les dodos et l'hygiène des enfants seront assurés,  
comme actuellement par les ATSEM**

**Par ailleurs :**

Des animateurs référents Ville de Marseille viendront sur les groupes scolaires mettre en place des animations pour les maternelles et les primaires : 220 groupes scolaires sont répertoriés et, actuellement, seulement 140 référents seront opérationnels. Ce qui laisse présager qu'un tiers des groupes scolaires ne seront pas couverts à la rentrée.

Les parents seront informés par un courrier dans la semaine du 20/8/2014 et pourront consulter Internet et Allo Mairie

### **FO A DEMANDE DES GARANTIES AFIN :**

- **Que les enfants qui resteront aux activités du vendredi seront sous la responsabilité des animateurs**
- **Qu'en aucun cas, les agents des écoles feront de l'animation ou de la garderie !**
- **Que les agents ne sont pas comptés dans le taux d'encadrement prévu par le service de l'Animation !**
- **Que les ATSEM continueront leurs missions actuelles, mais sans assister ou remplacer les personnels d'Animation**

### **DE PLUS FO A AUSSI OBTENU**

**- 25 TICKETS RESTAURANT SUPPLEMENTAIRES  
pour tous les agents en plus des 48 actuels soit  
73 TICKETS RESTAURANT PAR AN**

**- UNE BONIFICATION CONSEQUENTE SUR LE REGIME INDEMNITAIRE  
2015 : (négociations en cours)**

**- LA TOTALITE DES VACANCES SCOLAIRES sauf les 2 semaines de  
grand nettoyage qui seront travaillées**

## CONGES

25 jours de congés annuels  
20 jours de congés compensés  
1 semaine d'hiver  
2 de RTT Toussaint  
2 de RTT en convenance  
8 de RTT à déposer lors des vacances

**62 jours**

1 jour de Mardi Gras  
2 jours de fractionnement  
2 jours d'assiduité  
3 ponts

**8 jours**

**TOTAL : 70 jours**

*Pour résumer, les agents n'effectueront plus de maintenance lors des vacances scolaires. Seules les deux semaines de grand nettoyage (avril et août) seront travaillées*

**UN NOUVEAU POINT SERA FAIT A LA  
RENTREE POUR TOUS LES ADHERENTS  
FORCE OUVRIERE DES ECOLES :**

**Le LUNDI 1er SEPTEMBRE  
2014 A 8H30**

**AU SIEGE DU SYNDICAT FORCE OUVRIERE**

**17 BD D'ATHENES**

**13001 MARSEILLE**

Pour la section: Évelyne MICHEL- Nathalie BOUNOUS

Le Secrétaire Général: Patrick RUÉ